



1^{er} PARIS/MONTGERON LE TOURMALET



Hommage à Jacques GODDET

**Brevet 1000 km Audax
Du 2 au 6 Juillet 2007**

INSTRUCTIONS

Engagement

Votre engagement se fera en deux temps :

- un pré-engagement, accompagné d'un chèque de 50 € et 2 enveloppes, à nous faire parvenir avant le 29 avril 2007
- votre engagement définitif accompagné d'un chèque de 350 € et 1 photo, à nous faire parvenir avant le 27 mai 2007

Cet engagement de 400€ (50€ + 350 €) est un forfait indissociable comprenant, votre restauration et hébergement pendant la durée du brevet, la médaille spécifique millésimée, le transport des bagages jusqu'à Luz-St-Sauveur, l'encadrement technique et les frais d'organisation.

Si des circonstances particulières et majeures imposaient l'annulation du Brevet Paris/Montgeron-Le Tourmalet, l'Union des Audax Français remboursera les frais non engagés.

Dans le cas d'un désistement du participant, quel que soit le motif et la date, seuls les frais non engagés seront remboursés.

L'engagement à ce brevet n'est cessible qu'avec l'accord de l'organisation.

Un brevet Audax de 400 km, fait en 2007 sera demandé pour votre engagement définitif. Il est recommandé d'avoir fait, dans le mois précédent, un brevet de 300 ou 400 km.

Conduite dans le brevet

Pendant tout le brevet, votre matériel et votre bicyclette seront sous votre responsabilité.

Aux arrêts des sacs poubelles seront à votre disposition. Il n'y a pas toujours des WC dans les communes lieux des arrêts, ne pas prendre les murs environnants pour des toilettes mais, voire un café proche ou la campagne environnante. Nous vous demanderons d'avoir une tenue correcte, sans publicité « tapageuse ».

Départ du Paris/Montgeron – Le Tourmalet

Nous vous attendons le 2 Juillet à 8 heures au **Gymnase** de Montgeron 91230 (parking prévu).

- De 8 h 30 à 9 h 30 : contrôle des vélos et remise des dossiers.

A ce contrôle, vous devrez présenter : - votre vélo avec l'éclairage fixé et en état de marche (pas de feu rouge clignotant

- ni de lampe frontale)
- votre casque
- votre chasuble ou baudrier réfléchissant
- 2 chambres à air

- 13 H 00 : Départ du Brevet au carrefour du Réveil matin

Itinéraire et horaire probables

2 juillet 13 heures départ de Montgeron, 20 heures dîner La Ferté-St-Aubin, minuit couchage Blois 208 km.
3 juillet 5 h 30 petit déjeuner départ, 7 h 40 second petit déjeuner St Aignan, 13 heures déjeuner Le Blanc, 19 h 50 dîner St-Junien, 23 h couchage Limoges 300 km. 4 Juillet 4 h 30 petit déjeuner départ, 8 h 20 second petit déjeuner Brantome, 13 h 20 déjeuner Ste-Foye-La-Grande, 20 h 10 dîner Luxey, 23 h 35 couchage Mont-de-Marsan 330 km. 5 juillet 6 h 30 petit déjeuner départ, 8 h 35 second petit déjeuner Riscle, 12 h 45 déjeuner Lourdes, 15 h 45 arrivée Luz-St-Sauveur 156 km

Arrivée à Luz-Saint-Sauveur

Ce brevet prendra fin à l'arrivée à Luz-Saint-Sauveur mais nous ne nous quitterons pas sans rendre un hommage à Jacques GODDET et nous rassembler, devant sa stèle en haut du Tourmalet le vendredi matin 6 juillet. Pour cela votre engagement comprend le dîner et couchage à Luz-Saint-Sauveur du jeudi soir, un repas d'adieu avec remise des médailles et souvenirs en haut du Tourmalet le vendredi midi. Pour ceux prenant l'option du car, ils peuvent donner au départ une housse vélo, pliée et attachée, avec leur nom et adresse.

Le Comité d'Organisation



C'est une organisation de :

UNION DES AUDAX FRANÇAIS

CISP 6, Avenue Maurice-Ravel, 75012 PARIS - www.audax-uaf.com

Siret : 324 717 990 00018 – APEC : 926 C



N° 00116

Codep 75